UDAF CHARENTE MARITIME

AU COEUR DES FAMILLES

Lettre d'information de l'UDAF 17 n° 5
Septembre 2014

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous.

Le mois de septembre est significatif de rentrée pour petits et grands ! Malgré un été chaotique au niveau de la météo, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances en famille. Je vous souhaite d'ores et déjà une excellente reprise dans vos différentes activités (professionnelles, associatives, sportives, culturelles...).

Ce numéro 5 de la lettre de l'UDAF consacre un dossier spécial au logement des personnes en situation de handicaps psychiques ou comportementaux. Jacques BAILLET aborde dans ce numéro deux dispositifs spécifiques (Résidence Accueil et Famille-Gouvernante), projets sur lesquels l'UDAF travaille activement depuis quelques mois en partenariat avec les associations familiales UNAFAM 17 et Autisme 17. Je ne manquerai pas de revenir vers vous concernant l'avancement de ces deux projets sur le département.

Par ailleurs, vous retrouverez également une information sur la mise en place d'une plateforme parentalité « Allo parents Poitou-Charentes » destinée à accompagner les parents dans leur rôle au quotidien. Vous pourrez aussi parcourir en dernière page de ce numéro les actions, manifestations et partenariats menés par l'UDAF dans les jours et mois à venir.

Je vous souhaite à nouveau une belle rentrée 2014.

Max SURREAU
Président

Sommaire

- Un dispositif « tout terrain » : Famille-Gouvernante
- Pour une Résidence Accueil à La Rochelle
- Allo parents Poitou-Charentes
- Bon à savoir...

Des « logements accompagnés » pour personnes en situation de handicap psychique stabilisé sont très attendus. L'UDAF 17, l'UNAFAM 17 et Autisme 17 se mobilisent.

La Direction Générale de l'Action Sociale avait en 2006 confirmé ce que le plan *psychiatrie santé* de l'époque avait abordé : le manque évident de logements adaptés aux besoins des personnes souffrant d'un handicap psychique, d'où le fait *qu'un nombre très important de ces personnes se trouve soit à la charge de leur famille, soit hospitalisée en psychiatrie sans nécessité thérapeutique (entre 13 000 à 15 000 personnes au plan national), voire sans domicile.* A partir de là, des résidences accueil ont été créées, mais pas sur l'agglomération rochelaise.

D'autre part, depuis les années 90, de par leur connaissance de ces personnes (au travers des tutelles, curatelles, d'actions sociales diverses…) qui représentent souvent 50 à 60% de leurs usagers, une vingtaine d'UDAF ont pu créer des dispositifs innovants qu'elles ont appelés « Famille-Gouvernante », à destination de ce public.

Zoom sur ces deux dispositifs tant attendus dans notre département.

UDAF DE CHARENTE-MARITIME
Siège Social :
5 Rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD
Tél. : 05 46 28 36 00 / Fax : 05 46 28 36 01
Mail : contact@udaf17.fr
Site Internet : www.udaf17.fr

Un dispositif « tout terrain » : Famille-Gouvernante

La définition que donne l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI) de ce dispositif est *« une réponse associative souple et non institutionnelle, concrète et immédiate, qui propose de recréer une cellule à dimension familiale pour des personnes isolées, cumulant handicaps et/ou pathologies*.

Un groupe de personnes (en général 5 à 6 résidents) ne pouvant vivre seules de façon autonome et ne relevant pas ou plus d'une hospitalisation ou d'un mode d'hébergement institutionnel, sont colocataires d'une unité d'habitation (qui peut contenir plusieurs appartements, situés à proximité). Ces résidents bénéficient collectivement de la prestation d'une « gouvernante », chargée de veiller à leur entretien et à leur bien-être au quotidien. »

Le « plus » de ce type de logement accompagné est de pouvoir mutualiser les heures d'aide, sur financement de type PCH, auxquelles chacun a droit, de mutualiser aussi en quelque sorte des temps communs pour la préparation et la prise de repas, des temps d'animation, tout en bénéficiant d'une aide personnelle (hygiène, démarches diverses, etc…). Chacun est co-locataire, l'UDAF organisant l'intervention de la « gouvernante » et la gestion locative.

Hors cadre institutionnel rigide, ces dispositifs « Famille-Gouvernante » ne mobilisent que des moyens de droit commun, sont utilisables sur des durées non plafonnées, évitent des séjours ou leur prolongation en établissements spécialisés, s'inscrivent de façon banale et anonyme dans leur environnement.

Les personnes sont très accompagnées et très soutenues au quotidien par la « gouvernante » dont le poste est assuré en général par deux personnes pour assurer, 7 jours sur 7 tout au long de l'année, une aide 6 à 8 heures par jour pour chaque dispositif de 5 à 6 personnes.

Des informations peuvent être demandées – ainsi que des signalements de besoins – via l'adresse mail suivante : famillegouvernante@udaf17.fr

L'UNAFAM 17 (voir l'article ci-joint) et AUTISME 17, pour leur public respectif, soutiennent cette initiative très attendue par de nombreux partenaires du secteur social, médico-social et sanitaire, par les associations et les personnes concernées.

Pour une Résidence Accueil à La Rochelle

La Résidence Accueil, complémentaire au dispositif « Famille-Gouvernante », s'en différencie par sa capacité d'accueil (25 logements en général) et par un degré d'autonomie des résidents plus important. Chaque résident dispose d'un petit appartement, là aussi sans durée limitée d'occupation et bénéficie de la présence, de l'écoute, des conseils et de l'aide, y compris dans des démarches extérieures d'animateurs présents 6 jours sur 7 toute l'année.

Idéalement situées à proximité de services et de transports en commun, ces résidences fonctionnent afin d'aider chaque personne à réussir sa démarche vers un logement autonome si possible, à la soutenir en cas de « passage difficile », à chercher à accompagner son projet d'insertion, bref à être à sa disposition pour développer et mettre en valeur son autonomie sous toutes ses formes. Des animations communes et conviviales font aussi partie de la vie de la résidence.

Des analyses conjointes et des démarches concertées telles que le Contrat Local de Santé (CLS) en cours sur La Rochelle ont permis de mieux mettre en évidence ces besoins en indiquant que *l'accès au logement des personnes souffrant de pathologies psychiques est difficile en raison du manque de structures d'accueil et d'accompagnement spécifique,* ceci renforcé par les caractéristiques du marché locatif (coûts) ou la rareté des petits logements disponibles dans le secteur social.

La dernière réunion du CLS s'est tenue dans les locaux de l'UDAF le 16 mai dernier en présence de la Ville, de la DDCS, de l'ARS, du Département, de l'Hôpital Marius Lacroix et de nombreux partenaires associatifs, et les travaux mettent de plus en plus en évidence la nécessité d'une telle structure, à l'instar de ce qui a été fait dans les autres départements. L'UDAF peaufine le projet classé prioritaire au plan régional.

Jacques BAILLET

Pour laisser un message ou demander des informations : residenceaccueil@udaf17.fr

Françoise FRELIN, Présidente UNAFAM 17

« Le logement accompagné ou les solutions pour les personnes ayant besoin d'aide

Les personnes concernées par de multiples situations de vulnérabilité ou de précarité sont nombreuses. Dans bien des cas, elles ne pourront être logées qu'avec un accompagnement, réduit mais suffisant pour leur permettre de s'y maintenir grâce à l'aide vigilante d'un « hôte » assurant la veille et la relation sociale, voire psychosociale, avec un réseau d'aidants professionnels ou bénévoles.

Nous avons ainsi la définition du logement accompagné : il se situe dans le cadre d'une organisation offrant à la personne les prestations de service pour apprendre ou réapprendre un « savoir habiter » son logement et s'y maintenir. Ces prestations concernent d'abord la vie quotidienne, l'entretien personnel, la restauration, la surveillance et ensuite la vie sociale : accès à la vie de la cité et aux actions culturelles et de loisirs.

Les personnes handicapées psychiques, ce handicap invisible, sont nombreuses à être concernées par le besoin de telles structures. C'est un accompagnement, pour un nombre important d'entre elles ; mais un tel accompagnement se révèle souvent indispensable. L'UNAFAM, association de familles concernées par la maladie psychique d'un proche, base son action en faveur des personnes souffrant de handicaps psychiques sur 7 axes : les soins - le logement - la protection juridique si besoin - les ressources - l'accompagnement - les activités - l'aide aux aidants.

Afin que l'accès au logement leur soit possible, l'UNAFAM demande, avec l'aide de l'UDAF, le développement des capacités de logements collectifs accompagnés, comme les Familles-Gouvernantes et les Résidences Accueil.

En conclusion, il n'y a pas de soins possibles sans logement, ni d'insertion possible dans la société, sans la continuité des soins et de l'accompagnement à la vie sociale. »

Allo parents Poitou-Charentes

Parentalité...

Etre parent, c'est contribuer à la construction de la personnalité de son enfant, l'aider à grandir tout en lui assurant un bien-être matériel et affectif !

Comment préparer l'arrivée d'un enfant ? Comment réconforter son enfant lors de cauchemars/terreurs nocturnes ? Comment exercer l'autorité parentale ? Comment gérer une situation conflictuelle avec mon enfant ? Comment préparer son enfant à une future séparation...

La Région Poitou-Charentes vient de soutenir la création expérimentale d'une plateforme téléphonique à l'écoute des parents. L'Union Régionale des Associations familiales et les Unions Départementales des Associations Familiales de la région ont été retenues pour mettre en place cet outil à l'échelle régionale en partenariat avec l'Union Régionale du Centre d'Information Départemental des Femmes et Familles et l'Association Française des Centres de Consultation Conjugale.

Cette plateforme parentalité permet aux familles, en lien avec leurs interrogations autour de la parentalité, de bénéficier d'une écoute bienveillante, de réponses fiables et adaptées, et d'une orientation le cas échéant vers des structures ou lieux ressources de proximité.

La plateforme parentalité ouverte depuis le 1er septembre 2014 est accessible du lundi au vendredi de 12h à 19h par téléphone (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations

Téléphone : 0 800 407 144
Site internet : alloparents.poitou-charentes.fr

En dehors des horaires d'ouverture de la plateforme parentalité, les parents pourront consulter le site internet, poser leur question en ligne ou demander tout simplement à être recontactés en laissant un message sur le répondeur.

Bon à savoir...

Multi accueil l'Oranger

La période estivale ne rime pas toujours avec vacances... Pour permettre aux familles des entreprises partenaires du multi accueil l'Oranger de Périgny qui n'ont pas pris de congés cet été, la structure est restée ouverte pendant toute cette période. Le multi accueil a profité du talent artistique d'un papa qui a réalisé une fresque aquatique et de la générosité du Groupe Léa Nature qui a offert un olivier. ***Côté disponibilité, toutes les places sont, à ce jour, réservées*** *mais un contact et la souscription peuvent être pris auprès de la directrice de la crèche, Dominique TOMASI - 05 17 91 17 00.*

Nounoudom

Dans le cadre de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, l'UDAF propose aux employeurs de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ***des solutions de garde d'enfants à domicile,*** *en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime sur le même modèle que le multi accueil l'Oranger. En effet, on note depuis plusieurs années un réel besoin des parents et une implication des employeurs pour accompagner leurs salariés dans la recherche d'un mode de garde adapté. Renseignements Vivara BILLAUD - 05 46 28 37 02.*

Représentants familiaux CCAS/CIAS

Suite aux dernières élections municipales, l'UDAF a renouvelé ses représentants familiaux dans les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et intercommunalités du département. Les représentants familiaux, nommés au titre de l'UDAF, ont pour mission de veiller au bon fonctionnement de ces instances, de représenter les intérêts des familles, de faire remonter leurs besoins et d'accompagner les actions mises en place par le CCAS/CIAS dans les domaines de la vie quotidienne. Le service actions associatives et communication les accompagne dans leur mission (journées de formation, aide technique, supports d'information, rencontres...). L'UDAF a ainsi proposé aux ***représentants familiaux et élus, 2 journées d'échanges et d'information, les 23 et 24 septembre derniers dans ses locaux à Lagord et Saintes****. Ces journées ont également été l'occasion de présenter les missions de l'UDAF et de rappeler le rôle des CCAS/CIAS. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.*

Conférence dans le cadre de l'observatoire départemental de la famille

La synthèse de l'étude « Etre père aujourd'hui », réalisée en juin 2014 par l'UDAF 17, sera diffusée au cours d'une conférence/débat animée par le pédiatre ***Jacky ISRAEL,*** *néonatologiste, auteur de nombreux ouvrages dont « Enfants, mode d'emploi : à l'usage des pères ». Cette rencontre, sur le thème* ***« Etre papa aujourd'hui », se déroulera jeudi 27 novembre 2014 à La Rochelle.*** *Pour permettre aux parents d'assister à la conférence/débat, un espace lire et faire lire sera ouvert pour accueillir les enfants. Le programme détaillé de cette rencontre sera disponible début octobre. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.*

Information des familles sur la protection juridique des majeurs

Afin de permettre aux familles d'être mieux informées sur l'exercice des mesures de protection qui leur sont ou seraient confiées*, l'UDAF propose, depuis septembre 2012, des permanences départementales gratuites et ouvertes à tous sur les villes de La Rochelle, Lagord, Saintes, Saint Jean d'Angely, Saint Pierre d'Oléron et Jonzac. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.*

Partenariat

Comme pour l'exposition « J'ai besoin de ton regard », ***l'UDAF accompagne l'association France Alzheimer Charente-Maritime*** *pour l'édition et la diffusion d'un support de photos et de commentaires pour sensibiliser les familles et le grand public au regard porté sur la maladie, son impact et son accompagnement. Plus d'informations auprès de France Alzheimer Charente-Maritime au 05 46 92 25 18.*

Partenariat (bis)

Dans le cadre de la mise en œuvre par le Conseil général du ***schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2013-2017,*** *l'UDAF est associée à un groupe de travail pour réfléchir à la diversification et à l'adaptation de l'offre de prise en charge pour les personnes handicapées vieillissantes. Il convient de renforcer les solutions d'accompagnement déjà existantes et de développer d'autres formes de prise en charge adaptées au regard des contraintes du secteur médico-social. Renseignements Françoise NEDELEC - 05 46 28 36 14.*

Commissions thématiques

Dès la rentrée prochaine, l'UDAF constituera de nouvelles ***commissions thématiques sur l'activité des services et sur la politique familiale.*** *Composées d'administrateurs et de salariés, les travaux réalisés dans ces instances permettront de mener des actions dans les domaines de l'aide à domicile, des mesures de protection, des services sociaux, de la petite enfance et de la vie familiale dans son ensemble... A noter également la création d'une commission de déontologie. Renseignements Nicolas ERIAU - 05 46 28 37 00.*

UDAF de Charente-Maritime

COMITE DE REDACTION

Directeur de la publication et Président — Max SURREAU
Conception graphique — Service Communication UDAF
Tirage — 1000 exemplaires